

Vendredi 05 juillet 2019



Propreté : un enjeu pris à bras le corps par la Ville de Rouen

Les enjeux de propreté sont une préoccupation forte de la Ville de Rouen qui a mis en place un certain nombre d'actions nouvelles pour poursuivre l'amélioration de la situation au cours des 18 derniers mois. Dans ce contexte, elle a également adhéré à l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) afin de partager les bonnes pratiques et de pouvoir échanger les expériences avec d'autres collectivités.

La propreté est l'affaire de tous. Si la grande majorité des habitants et des usagers jouent le jeu, certains ne respectent pas les règles de civisme qui devraient s'imposer à tous. Comme partout ailleurs, à l'échelon municipal, la propreté constitue un sujet de préoccupation important pour nos concitoyens.

Afin de continuer à progresser en la matière, la Ville de Rouen a lancé il y a près de 18 mois une campagne de sensibilisation sur le thème du civisme et de la propreté et « pour garder une ville propre, perdez vos sales habitudes » en organisant notamment des marches « zéro déchet » dans la ville afin de sensibiliser les habitants et usagers de l'espace public rouennais sur cette thématique importante. Parallèlement, la brigade environnement propreté (BEP) circule en ville avec pour mission de verbaliser les comportements réfractaires et récurrents. 246 verbalisations ont ainsi été dressées depuis le 1^{er} janvier 2019.

En complément de ces actions de sensibilisation, il est apparu utile d'insérer la collectivité dans une démarche active de diagnostic et de mise en œuvre d'indicateurs objectifs de propreté. C'est la raison pour laquelle la Ville de Rouen a entamé une étroite collaboration avec l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, après adhésion à l'association à l'issue d'un vote en conseil municipal le 10 décembre 2018, afin de pouvoir mesurer le plus objectivement possible les actions menées en matière de propreté, et surtout d'échanger sur les bonnes pratiques et le partage d'expériences avec d'autres collectivités.

La Présidente de l'Association, Magali ORDAS, présente à Rouen ce mardi 2 juillet pour les rencontres régionales de l'AVPU, a remis à la Ville de Rouen la première étoile AVPU à l'issue des premiers audits effectués au cours du premier trimestre 2019.

« Le cadre de vie des habitants et l'utilisation de l'espace public par l'ensemble des usagers est une priorité pour toutes les communes. A Rouen, capitale régionale et centre d'une aire urbaine de plus de 500 000 habitants, une des principales préoccupations est que cet espace commun soit accueillant, agréable et reste propre. En collaborant avec l'AVPU, nous allons poursuivre le travail engagé pour améliorer la propreté de notre ville », soulignent Yvon ROBERT, Maire de Rouen, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint en charge de la coordination des outils de la démocratie participative et des politiques de proximité, et les adjoints de quartier Kader CHEKHEMANI, Florence HEROUIN LEAUTEY et Ludovic DELESQUE.





Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37





Premiers résultats des audits AVPU

L'AVPU a pour objectif de faire progresser la propreté en ville. Elle incite les collectivités adhérentes à mesurer le plus objectivement possible leurs actions pour la propreté urbaine à l'aide d'indicateurs.

Un Indicateur Moyen de Salissure (IMS) est obtenu en comptabilisant chacun des déchets présents sur un espace défini, les Indicateurs Objectifs de Propreté. Les éléments audités classés par catégorie de sensibilité sont :

- IMS Haute sensibilité (déjections canines, dépôts sauvages, papiers alimentaires)
- IMS Moyenne sensibilité (verre, papiers non alimentaires, mégots)
- IMS Faible sensibilité (tags, affiches, feuilles mortes)

D'après les premiers résultats des audits réalisés, l'IMS trimestriel moyen de la Ville de Rouen (1er trimestre 2019) est inférieur à celui des villes de même taille (1,15 pour Rouen contre 1,27). Les progrès à réaliser à Rouen se situent au niveau du traitement des dépôts sauvages et des papiers alimentaires où les indicateurs sont ici supérieurs à la moyenne. Différentes actions sont en cours de mise en œuvre pour y parvenir.





Cabinet du Maire
Contact presse
cabinetdumaire@rouen.fr
02 35 08 69 30/37